



Kpalimé : LEKEY Yaovi mobilise les chefs traditionnels et les médias pour une réussite du recensement électoral

Les chefs traditionnels, les reines mères ainsi que les professionnels des médias de la ville de Kpalimé (environ 120 km au nord de Lomé), ont été sensibilisés ce mercredi 03 octobre 2018 sur les enjeux et défis du recensement électoral. Initiée par M. LEKEY Yaovi Koumassi (Alias Tsitsia), un fils de la préfecture de Kloto avec le soutien du chef canton de Kpalimé Togbui APETOR HON VI, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de la formation civique et de l'éducation à la citoyenneté initiée par le gouvernement togolais depuis 2014.

Cette rencontre vise à sensibiliser les chefs traditionnels, les reines mères ainsi que les médias de la ville de Kpalimé sur leurs contributions face aux enjeux et défis du recensement électoral.

Il s'agit aussi d'amener les chefs traditionnels et les reines mères, gardiens des us et coutumes de la ville de Kpalimé, à mobiliser et à motiver les habitants de leurs quartiers en âge de voter, à aller se faire recenser massivement dans les

centres de recensement et de vote de leurs localités pour l'obtention de la carte d'électeur qui servira à voter lors des prochaines élections au Togo (les locales, les législatives et éventuellement le referendum constitutionnel).

« Le recensement électoral est devoir civique et la carte d'électeur joue un rôle très important dans la vie d'un citoyen », a expliqué M. LEKEY, avant de relever les avantages de la carte d'électeur. Il a indiqué que la carte d'électeur sert non seulement à voter lors des élections, mais aussi, à faire des transactions financières dans des institutions de microfinances, et à voyager.

« Par cette opération de recensement électoral, le Togo devra disposer cette année 2018, d'un nouveau fichier électoral. Les anciennes cartes d'électeurs ne sont plus valables », a-t-il ajouté.

Il a invité la population togolaise en général et en particulier celle de la préfecture de Kloto, en âge de voter à sortir massivement pour aller se faire recenser. Il a par ailleurs, exhorté la population togolaise, durant cette période de recensement électoral, à cultiver la paix, la non-violence et le vivre ensemble.

Pour le chef canton de Kpalimé, le recensement électoral est "un droit et un devoir civique". « Tous les togolais en âge de voter, où que nous soyons, devons aller nous faire recenser dans les centres de recensement et de vote dans nos quartiers, cantons, et villages. Le recensement électoral est un devoir civique et nous devons l'accomplir avec patriotisme. Cette carte d'électeur nous permettra d'exercer notre droit de vote les jours avenir », a souligné Togbui APETOR HON VI.

« La carte d'électeur permettra à tout togolais âgé d'au moins de 18 ans, de voter aux élections locales, législatives, au referendum ainsi que les élections présidentielles. Celui que

ne possède pas cette carte d'électeur ne pourra pas donc aller voter lors de ces différentes échéances électorales », a-t-il précisé.

Soulignons que cette opération de recensement qui a commencé dans la première zone le 1er octobre dernier prendra en compte au total, 38 CELI, 4329 Centres de Rendements et de Votes, 5809 Comités de listes et cartes, ainsi que 3287 kits d'enrôlement biométriques.

De Kpalimé, Mensah ASSOGBAGUE